

Interview : Pourquoi un régime de protection sociale agricole en France ?

La protection sociale est un pilier fondamental de toute société moderne, garantissant à chaque individu un accès aux soins, à la retraite et à des prestations en cas de maladie ou de chômage. En France, la spécificité du monde agricole a conduit à la mise en place d'un régime de protection sociale adapté aux particularités de ce secteur. Pourquoi un tel régime spécifique ? Nous échangeons avec Sébastien Bismuth-Kimpe, directeur général, Laurence d'Aldéguier, Présidente et Patricia Saget-Castex, 1re vice-présidente sur l'importance du régime de protection sociale agricole en France.

Bonjour M. Bismuth, pour commencer, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le régime de protection sociale agricole en France et pourquoi il est nécessaire ?

Sébastien Bismuth-Kimpe : Le régime de protection sociale agricole, géré par la MSA, est unique en France. Il a été créé pour répondre spécifiquement aux besoins des agriculteurs, des entreprises et des salariés agricole. Le monde agricole est marqué par des conditions de travail particulières, avec des risques professionnels élevés, des revenus souvent irréguliers et des exigences physiques importantes. Un régime de protection sociale spécifique permet d'adapter les prestations et les services aux réalités de ces métiers.

Patricia Saget-Castex : Parce qu'elle s'adapte aux spécificités du secteur agricole, la MSA démontre l'importance d'une protection sociale pensée par et pour les salariés et les non-salariés agricoles, issu de la conception française de la protection sociale : sa gestion par les intéressés eux-mêmes.

En quoi ce régime est-il original et différent des autres régimes de protection sociale en France ?

Laurence d'Aldéguier : La MSA est unique car elle est ancrée dans le monde agricole et pilotée par des élus issus de ce milieu. Cela permet une compréhension intime des problématiques rurales et une gestion de proximité. Ces élus, choisis par leurs pairs, assurent que les décisions prises sont en adéquation avec les besoins réels des agriculteurs et des salariés agricoles. Cette gouvernance représentative est un élément clé de l'efficacité de la MSA.

Pouvez-vous nous en dire plus sur cette gouvernance et sur le rôle des élus ?

Patricia Saget-Castex : La MSA est administrée par des représentants élus tous les cinq ans par les assurés sociaux. Ces élus, eux-mêmes issus du monde agricole, sont répartis en trois collèges : les exploitants, les salariés agricoles, et les employeurs de main-d'œuvre. Cette structure permet une gestion démocratique et transparente. Les élus veillent à ce que les décisions prises répondent véritablement aux attentes et aux besoins des assurés.

Vous avez mentionné un guichet unique. Pourquoi est-ce important pour les agriculteurs ?

Sébastien Bismuth-Kimpe : Le guichet unique est une innovation majeure du régime de protection sociale agricole. Il permet aux adhérents du régime agricole de traiter toutes les problématiques relatives depuis, par exemple, des maladies professionnelles, aux cotisations, aux allocations familiales, à la maladie et à la vieillesse en un seul endroit. Cette simplification administrative est essentielle pour les agriculteurs, souvent confrontés à une multitude de démarches complexes. La MSA facilite leur vie quotidienne en centralisant ces services.

Quelles sont les actions concrètes menées par la MSA sur les territoires ?

Laurence d'Aldéguier : La MSA est profondément enracinée dans les territoires ruraux. Grâce à une connaissance approfondie du monde agricole, elle est capable de mettre en œuvre des actions locales adaptées. Les professionnels de la MSA sont formés à l'ingénierie de projet et savent mobiliser différents acteurs clés pour développer des initiatives locales. Par exemple, avec notre appel à projet « inclusion et ruralité ⁱ ». Au quotidien, la MSA accompagne les exploitants en difficulté, soutient les initiatives locales de développement rural et met en place des programmes de prévention santé spécifiques aux risques agricoles. Cette méthodologie du “aller vers” est essentielle. La MSA joue un rôle essentiel dans le maintien de la vitalité des territoires ruraux.

Patricia Saget-Castex : Pour donner un exemple très récent, nous pouvons citer l'aide financière que vient de débloquer la MSA pour aider les éleveurs impactés par la maladie hémorragique épizootique (MHE). Les traitements vétérinaires à réaliser sur les animaux malades engendrent pour les éleveurs concernés, un risque accru d'accident, d'où la mise en place de cette aide à l'acquisition de matériels de contention. Vous le voyez, c'est très concret !

Et en termes d'action sociale, quelles initiatives sont mises en place ?

Sébastien Bismuth-Kimpe : La MSA va bien au-delà de la protection sociale classique. Elle s'engage dans une mission sociale étendue, accompagnant les salariés et les agriculteurs et leurs familles dans les moments difficiles, qu'il s'agisse de problèmes de santé, de difficultés économiques ou de situations d'isolement. Par des actions concrètes comme l'aide au logement, les services d'accompagnement pour les personnes âgées ou les dispositifs de soutien psychologique, la MSA contribue à renforcer la cohésion sociale dans les campagnes. C'est cette dimension solidaire qui fait de la MSA un pilier indispensable du monde rural.

La MSA en chiffres

5,2 millions d'adhérents, 28 milliards de prestations sociales versées, 14 000 élus bénévoles au service du monde agricole.

ⁱ La MSA a créé en 2020 le programme Inclusion & Ruralité, un programme de soutien sur 3 ans pour accompagner la création et le développement de 35 structures inclusives en milieu rural. En 2024, parmi les 35 projets primés au niveau national, 4 lauréats sont situés en Haute-Garonne.